

PROCES-VERBAL  
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL  
N°4/2021 - 18 MARS 2021  
VISIOCONFERENCE

<b>Présidence</b>	André Giraud
<b>Présents</b>	Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlac'h (membre associé), Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart (membre associé), Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prevost, Alain Talarmin (membre associé) Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlovet, Patricia Zuger
<b>Assistent</b>	Anne Barrois-Chombart (DTN), Jean-Marc Beraud (Président du CNDLT), Souad Rochdi (Directrice générale)

*Début de la réunion en visioconférence à 16h*

## 1. OUVERTURE

André Giraud remercie les participants à cette 4<sup>ème</sup> réunion du bureau fédéral et déroule l'ordre du jour (ODJ) de la réunion.

Jean-Marie Bellicini rappelle qu'il est souhaitable de ne pas interrompre les intervenants prévus à l'ODJ. Les questions éventuelles peuvent leur être posées à la fin de chaque intervention.

Il indique, en outre, qu'une fois l'ODJ d'une réunion envoyé, il ne sera plus possible de demander le rajout d'un point supplémentaire.

Les documents informatifs, nécessaires au bon déroulement des réunions, seront envoyés avec l'ODJ, ou, au plus tard 3 jours avant la réunion.

Le secrétaire général précise enfin que le PV de cette réunion respectera la numérotation initiale de l'ODJ et ne correspondra donc pas exactement à l'ordre chronologique des interventions.

## 2. APPROBATION DU PV N° 3 DU 11 FEVRIER 2021

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 3. DECISION INTERMEDIAIRE DU BUREAU FEDERAL

Jean-Marie Bellicini informe le Bureau fédéral du résultat de la consultation intermédiaire relative au report des Championnats de France du 10 00m du 10 au 24 avril, à Pacé (BRE). Le Bureau fédéral a validé, à l'unanimité, cette proposition. Compte tenu de l'incertitude liée à la situation sanitaire, cette décision pourrait encore être modifiée.

Approbation du bureau.

### 4. INTERVENTION DU PRESIDENT

#### ➤ **Domaine institutionnel**

✓ André Giraud communique les précisions qui viennent de lui être données à propos du **PSF 2021**. 630K€ sont destinés aux clubs, dont 400 pour le développement de l'athlétisme en milieu scolaire.

Une aide financière un peu supérieure à celle de 2020 devrait être attribuée à la FFA pour la gestion du PSF ainsi que pour la transformation numérique.

La FFA est éligible au fonds de compensation de perte de licences. Une somme sera versée en fonction de la baisse effective du nombre de licences.

- ✓ Le Président a assisté à plusieurs **réunions**, essentiellement en visioconférence :
  - avec l'association France Urbaine concernant la politique de la ville dans les quartiers (QPV) ;
  - table ronde avec des députés à propos de la nouvelle loi sur le sport (parité au sein de la gouvernance, 3 mandats consécutifs maximum ...) ;
  - concertation, à l'initiative d'André Giraud, avec les présidents des fédérations de cyclisme, de natation et de triathlon, puis rédaction, par la FFA, d'une lettre adressée à la ministre déléguée aux Sports, pour accélérer la reprise des sports de plein air quand il s'agit de pratiques individuelles sans contact. Cette lettre a été cosignée par les présidents des 4 fédérations ;
  - adhésion au collectif des événements sportifs de plein air, regroupant plusieurs structures, dont les 4 fédérations précitées, la fédération française de ski, etc.
  - rencontre avec les collectivités territoriales de Corse et signature d'un partenariat pour l'accueil de stages Equipes de France, séminaires, etc.
  - rencontre, accompagné de la directrice générale, avec Sophie Dion, ex conseillère d'un ancien président de la République, pour évoquer un projet de développement du sport-santé dans les stations de ski, été comme hiver ;
  - toujours accompagné de Souad Rochdi, rencontre avec les dirigeants de la MAIF qui continuera à soutenir la Fédération avec un contenu des partenariats modifié ;
  - rencontre avec les dirigeants de la MGEN qui reste notre partenaire pour des projets concernant le sport-santé, le développement du sport à l'école, voire du sport dans les entreprises ;
  - rencontre avec les conseillers du Premier ministre et du ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

### ➤ **Domaine sportif**

✓ Les **Championnats de France** organisés à Miramas, dans le strict respect du protocole sanitaire, ont été une réussite. André Giraud remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette réussite : organisateurs locaux, jurys, DTN, salariés du siège. La retransmission TV sur le site fédéral a connu un réel succès.

✓ Les meetings du **Perche élite tour**, disputés dans les mêmes conditions que les Championnats de France (huis clos, respect du protocole sanitaire, etc.) ont permis aux perchistes de s'exprimer pleinement, avec en point d'orgue, une performance remarquable de Renaud Lavillenie lors du **All star perche** dont il est aussi l'organisateur.

✓ Les résultats sportifs des **Championnats d'Europe** disputés à Torun (POL) dans un contexte très compliqué, sont satisfaisants. Les retours ont été très positifs pour la retransmission TV complète de la compétition, soit sur France TV, soit sur notre site, avec, entre autres, un très bon travail de nos « speakers maison ». Plusieurs délégations ont été touchées par le Covid.

Jean Gracia, en tant que membre du Conseil de European Athletics (EA), prend ensuite la parole pour donner des informations supplémentaires. Il rappelle d'abord que l'organisation d'un Championnat d'Europe en salle n'est jamais simple mais que, pendant cette période de Covid, ce fut particulièrement compliqué. Un très gros travail a été mené entre les services de European Athletics, le comité d'organisation local et les autorités polonaises, afin de mettre en place toutes les dispositions sanitaires.

Le nombre de participants par délégation avait été limité. Pour la France, il y avait 26 athlètes et un encadrement de 11 personnes (1 médecin, 2 kinés, et 8 membres de la DTN ou entraîneurs).

Jean Gracia étant présent sur place en tant que membre du Comité exécutif de European Athletics, a pu faire office de Chef de délégation et a été en contact permanent avec l'encadrement de l'Equipe de France.

Les organisateurs ont mis en place 4 bulles : pour les délégations, pour les médias, pour les VIP et pour le Comité d'organisation. En ce qui concerne les athlètes et l'encadrement, ils ont été obligés de passer plusieurs tests PCR : un avant de partir de Paris, un en arrivant en Pologne et un troisième avant de rentrer en France.

Très peu de cas positifs sur place (a priori 5) ; par contre, il semblerait qu'il y ait eu quelques cas après les championnats dans les délégations d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Autriche, d'Irlande, des Pays-Bas et dans l'équipe de France.

Une première enquête permet de faire le constat que tous les cas positifs proviennent de personnes qui ont résidé dans deux hôtels d'équipes, alors qu'il n'y a eu aucun cas dans les autres hôtels d'équipes et pas davantage dans les hôtels de médias et des VIP.

Visiblement, le risque zéro n'existe pas. On voit bien qu'il était très difficile de faire respecter à la totalité des personnes présentes tous les gestes barrière.

EA va en tirer les leçons et une réunion du Comité exécutif est prévue pour décider de maintenir ou non des championnats prévus au mois de mai.

➤ **Autres informations**

✓ Le Président rappelle que les clubs proposant dans les écoles primaires, des séances adaptées à ces catégories d'âge, bénéficieront d'un financement de l'ANS et d'un soutien de la MGEN, de la MAIF et de DIMA.

✓ Un webinaire sur le sport en entreprises, organisé par la ligue d'Auvergne Rhône-Alpes, va avoir lieu la semaine prochaine avec, entre autres, la participation de Dominique Carlac'h, d'Anne Tournier-Lasserve et d'Anne Barrois-Chombart.  
Plus de 700 personnes sont déjà inscrites ! L'ANS s'est montrée très intéressée.

✓ André Giraud remercie et félicite le petit groupe de passionnés qui, sous la houlette de Luc Vollard, effectue un travail considérable pour retracer toute l'histoire de l'athlétisme français. Ils viennent de terminer une très intéressante histoire des ligues et ont, bien sûr, d'autres projets en tête !

✓ Le Président indique enfin que la FFA respecte les recommandations de la Cour des comptes concernant les modalités de consultation pour le choix de nos prestataires. Rappelons qu'il ne s'agit pas de « marchés publics ».

## 5. PROGRAMME IMPULSION 2024

Arnaud Flanquart, chargé de piloter un petit groupe de travail pour la mise en place, au cours de l'olympiade, du programme « impulsion 2024 », présente un document (annexe) relatif à ce programme et qui développe les axes suivants :

- la raison d'être de ce groupe et les objectifs ;
- la méthode de travail ;
- un calendrier prévisionnel ;
- des projets prioritaires.

Il remercie pour leur collaboration Emmanuelle Jaeger et Marcel Ferrari ainsi que Souad Rochdi, Philippe Boidé et Clément Gourdin.

Marcel Ferrari souligne la qualité du travail présenté avec le regard neuf, et donc très intéressant, apporté par les 2 nouveaux membres du bureau. Le travail entamé est très large, les sujets sont nombreux et donc à prioriser.

André Giraud remercie Arnaud Flanquart pour son intervention et propose aux membres du bureau de s'emparer du document présenté pour y réfléchir. Un prochain bureau, fixé au 23 mars permettra d'échanger en toute sérénité.

Le Président fait suite à une proposition de Didier Vareecke de prévoir chaque mois, 2 réunions de bureau, une de 2 heures en visioconférence, de nature essentiellement informative et une autre, un peu plus longue et en présentiel quand la situation le permettra, consacrée à des débats sur des thématiques de fond.

## **6. PROGRAMME SPORTIF PRINTEMPS 2021**

Emmanuelle Jaeger présente ensuite les modalités de la consultation sur les compétitions par équipes prévues en mai. Tous les délégués (titulaires et suppléants) ainsi que les présidents des comités départementaux et des ligues ont été consultés. C'était une première pour la Fédération. Ce type de consultation est appelé à se renouveler.

Emmanuelle Jaeger rappelle les 3 questions posées et présente les résultats de la consultation (annexes). Puis elle indique quelles seront les suites à donner et remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce travail. Les choix recueillant la majorité des réponses reçues sont validés par le bureau (unanimité).

Plusieurs membres du bureau soulignent l'intérêt de ces consultations qui permettront une « reconnexion » avec les territoires et feront prendre conscience aux délégués qu'ils sont bien les représentants des clubs.

## **7. MONTANT COTISATION CLUB ET TARIF LICENCES 2022**

André GIRAUD indique que ce sujet mérite un temps de réflexion supplémentaire. Il présente plusieurs pistes, aucune n'étant totalement satisfaisante.

Après discussion, aucune décision n'est donc prise pour l'instant, ceci dans l'attente d'éléments explicatifs complémentaires. Le Président demande donc aux services, des simulations pour mieux appréhender les conséquences juridiques et financières de chacune des pistes évoquées.

## **8. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL & INFORMATIONS DIVERSES**

✓ Jean-Marie Bellicini donne la parole à Jean Gracia qui présente (annexe) la proposition de la composition et les missions du « groupe de travail calendrier ». Toutes ces propositions sont validées par le bureau (unanimité). Il donne également des précisions sur la gestion des implantations.

✓ Le règlement sur le classement des clubs (annexe) est validé par le bureau (unanimité).

✓ Jean-Marie Bellicini informe le bureau que le congrès fédéral prévu les 18 et 19 juin, ne pourra pas se tenir à Mulhouse pour des raisons organisationnelles : les locaux réservés pour avril 2020, puis pour avril 2021 ne sont plus forcément libres en juin 2021 aux dates retenues par la Fédération. Même si des solutions de remplacement ont pu être envisagées, les incertitudes liées à la pandémie conduisent à choisir la sagesse... En conséquence, il propose que l'assemblée générale de la FFA se tienne en visioconférence, la date du 22 mai étant privilégiée. Accord du bureau. La ville de Mulhouse, du fait de la convention qui la lie à la FFA, sera prioritaire pour organiser le congrès en 2022. Accord du bureau.

✓ Le secrétaire général donne ensuite des informations sur les réunions à venir et sur les PV mis en ligne. Des liens seront désormais privilégiés plutôt que des documents joints.

✓ Il rappelle la circulaire envoyée à propos du livret des règlements sportifs World Athletics (WA), traduit en français, qu'il est toujours possible de commander, même si les 2500 exemplaires initiaux

ont tous trouvé preneur. Par ailleurs des contacts, par l'intermédiaire de Pierre Weiss, sont en cours avec WA pour une réédition si le nombre de demandes complémentaires le justifie.

- ✓ Il indique enfin qu'il enverra aux membres du comité directeur et aux présidents de commission, le calendrier actualisé des dates des différentes réunions (comité directeur, bureau fédéral et Secrétariat général), pour permettre aux commissions de fixer leurs réunions en fonction du calendrier reçu.
- ✓ Souad Rochdi donne des précisions sur le séminaire d'intégration du comité directeur qui aura lieu vendredi 26 mars de 10h à 12h30. Ce sera, entre autres, l'occasion de présenter l'organigramme général de la Fédération, l'organisation de la direction générale, de la DTN, etc. Elle indique aussi qu'un projet de « *newsletter délégués* », piloté par Jean-Pierre Fournery, est à l'étude.
- ✓ Jean Gracia précise que l'année 2021 étant très particulière, les assemblées générales des structures déconcentrées pourront, suite à la décision de la CSR, être déconnectées de l'AG de la FFA.  
**Par contre, les quelques comités départementaux qui n'ont pas encore tenu l'AG électorale pour l'olympiade 2021-2024, sont invités à le faire le plus rapidement possible et à transmettre le PV de leur AG au Secrétariat général.**
- ✓ Jean Gracia annonce enfin que la CSR travaille sur une simplification des règlements techniques, qui sont actuellement dispersés dans plusieurs documents, parfois contradictoires. L'idée est qu'à terme, il ne reste plus que 3 documents : règlement sportif, règlement des compétitions nationales et règlement des équipements.

## 9. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Jean Thomas présente le projet de budget 2021 à date, comparé au réalisé 2019, au budget initial 2020 et au réalisé attendu de 2020.

Les produits sont en baisse de 5 millions d'euros par rapport à 2019 : baisse des partenariats, des subventions des collectivités locales, des recettes marketing, de la billetterie, diminution du nombre de licenciés.

Il a donc fallu faire des coupes importantes au niveau des charges, pour que le déficit prévisionnel de 2021 soit limité à l'excédent attendu de 2020 afin de ne pas entamer nos fonds propres.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec la DTN et les directeurs de pôles, que le trésorier remercie pour leur compréhension et leur collaboration.

Le trésorier indique que le montant budgété pour la labellisation des clubs reste identique à celui des années précédentes.

Il donnera toutes les précisions sur les comptes 2020 et sur le budget prévisionnel définitif 2021 lors de la réunion du comité directeur du 23 avril.

André Giraud précise qu'en ce qui concerne le budget consacré aux jeunes, il y a lieu de tenir compte d'un montant de 400K€ de l'ANS pour les actions que les clubs volontaires seraient amenés à faire dans les écoles.

Jean Thomas indique enfin que le prêt souscrit pour financer les travaux du siège est en cours de finalisation avec notre partenaire bancaire, le Crédit Mutuel, qui a revu ses propositions pour nous offrir des conditions avantageuses.

## 10. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

### Informations diverses

#### Communication / Evénements

- Souad Rochdi souligne en premier lieu la forte implication des équipes dans l'organisation des Championnats de France dans ce contexte particulier de mesures sanitaires drastiques. Toutes les équipes, à tous les niveaux, ont œuvré pour « livrer » un événement malgré les différentes contraintes : pour la première fois, mise en place d'un dispositif de production avec la diffusion intégrale sur nos réseaux. La forte implication du groupe des animateurs-commentateurs a permis le succès de l'audience et une satisfaction générale (annexe)
- Le « défi Mile » connaît une participation importante. L'action va être prolongée.
- Le meeting Diamond League de Paris est toujours prévu le 28 août avec un programme resserré, de 16 à 18h pour permettre notamment à notre « famille » d'y participer largement.

#### Organisation interne

- Les travaux du siège avancent selon le planning prévu et devraient être terminés dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai.
- Le logiciel pour les notes de frais est en cours de test et son utilisation devrait être généralisée en avril. Le format papier de déclaration des notes de frais perdurera pendant une période transitoire de formation.
- Mise en place d'une téléphonie dématérialisée (3CX) : à ce jour, tous les salariés, DTN et membres du Comité directeur se sont vus attribuer une licence pour le logiciel. Des formations sont encore possibles pour comprendre et appréhender ce nouvel outil.
- La période d'évaluation est en cours. Le projet de « glissement RH » a fait l'objet d'un appel au volontariat qui n'a pas été un succès. Cela demande sans doute plus de pédagogie et une formation adaptée. Nous reprendrons ce projet à l'issue des évaluations. L'objectif est de mettre en place une réorganisation totalement opérationnelle au 1<sup>er</sup> septembre, à la fois pour répondre à cette période particulière. La directrice générale annonce le départ du responsable RH, qui a obtenu une intéressante promotion dans une autre fédération.

#### Marketing & Partenariat

- Nous avons finalisé le renouvellement du partenariat avec le club Belambra pour les 4 prochaines années. Partenaire de la FFA depuis 2010, le groupe Belambra est aujourd'hui très fortement affecté par la crise sanitaire. Le renouvellement de ce partenariat dans le contexte actuel est donc un marqueur de confiance fort dans des actions communes qui reposent en grande partie sur les coachs athlé santé.
- Par ailleurs les discussions sont en cours avec deux diffuseurs TV.

## Implantations

- Le bureau valide les implantations suivantes (2021) :
  - Finale nationale des Pointes d'or Colette Besson à Tours (CEN) les 3 & 4 juillet ;
  - Championnats de France d'Ekiden à Liévin (H-F) le 26 septembre ;
  - Championnats de France de cross-country à Montauban (OCC) les 12, 13 & 14 novembre (sous réserve de validation par le prochain comité directeur).

Michel Huertas annonce ensuite que le préfet du Cantal a décidé d'interdire le trail de la Pastourelle, support des Championnats de France de trail prévus à Salers (ARA) les 22 & 23 mai. La CNR cherche un autre candidat pour organiser ces championnats.

Michel Huertas propose que Salers soit prioritaire pour les Championnats de France de trail 2022. Accord du bureau.

## 11. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

Anne Barrois-Chombart indique qu'une des priorités de la DTN est la reprise des compétitions pour tous. Avec d'autres membres de la DTN, elle a participé à plusieurs réunions avec les commissions concernées. L'idée est de commencer avec des « meetings flash » avant de programmer des meetings nationaux. La Directrice technique nationale est consciente de la nécessité d'ouvrir la participation aux compétitions, à un panel d'athlètes plus large que les seuls inscrits sur listes ministérielles. Actuellement 30% d'athlètes supplémentaires sont autorisés à participer aux compétitions. Mais il est très difficile de faire un choix.

### Autres informations

- La DTN travaille actuellement avec les commissions concernées sur le calendrier 2022.
- Anne Barrois-Chombart a commencé un « Tour de France » des ligues. La 1<sup>ère</sup> réunion dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté, a permis d'avoir des discussions intéressantes avec les dirigeants de la ligue et avec les cadres techniques. Parmi les points abordés, il y a l'appréciation du plan de développement et les axes de travail pour les 3 années à venir.
  - Confirmation de la qualité des documents rédigés par la CNJ à destination des publics scolaires.
  - Pour le webinaire évoqué en début de réunion par le Président, la DTN aimerait atteindre 1 000 participants. Il serait intéressant d'utiliser ensuite certaines images pour réaliser de petites vidéos utilisables dans le secteur socio-professionnel, afin de prolonger ce temps d'informations.

## 12. CELLULE INTEGRITE

Alain Martres fait un point sur la 1<sup>ère</sup> réunion de la cellule (annexe).

Il a eu une discussion intéressante avec une employée du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports qui a confirmé que le Ministère demandait des référents, d'une part à la DTN, en rappelant que les cadres techniques sont sous tutelle directe du ministère, et d'autre part à la FFA.

André Giraud déplore cette dichotomie qui va complètement à l'encontre des trinômes (élus/DTN/salariés) mis en place au sein de la Fédération.



Alain Martres annonce que la FFA va signer une convention avec l'association « Colosse aux pieds d'argile ». Il remercie la Région Île-de-France qui prend à sa charge l'organisation d'une réunion en visioconférence qui aura lieu mercredi 24 mars de 18 à 20h. Un dirigeant de « Colosse ... » présentera l'association, son rôle, ses missions, etc. Une invitation a été envoyée aux membres du comité directeur, aux présidents de commissions, aux présidents de ligues et aux membres de la cellule et du CED. Le Président demande à Alain Martres de présenter ses excuses pour son absence, étant retenu au même moment par une importante réunion avec des conseillers de différents ministères.

### **13. LUTTE ANTIDOPAGE**

Jean Gracia donne des informations (annexe) sur différentes réunions auxquelles il a participé (AFLD, CPD). Il précise l'articulation à mettre en place entre la FFA, l'AFLD au niveau national et World Athletics au travers de l'Athletics Integrity Unit (AIU).

Il rappelle l'obligation faite à tous les athlètes participant à tous les championnats d'Europe, d'obtenir la certification « I run clean ».

Tous les licenciés peuvent d'ailleurs faire de même, que l'on soit athlète, entraîneur, juge ou dirigeant. Il encourage tout un chacun d'effectuer cette démarche.

### **14. REGLEMENTS TECHNIQUES**

Alain Talarmin rappelle que plusieurs documents ont été transmis en amont de la réunion, concernant la réglementation des records, les règles particulières de la FFA qui sont alors validés par le bureau. Il fait ensuite la proposition de suspendre temporairement l'article 3.4 des règlements généraux, en lien avec la situation particulière engendrée par la crise sanitaire.

Après discussion, le bureau valide ces propositions en précisant à propos de l'article 3.4 des RG, que les performances réalisées dans le cadre d'une compétition qui ne respecte pas les contraintes de cet article, seront validées mais ne pourront pas constituer un record de France.

### **15. CALENDRIER SPORTIF**

Compte tenu des informations données pendant la réunion par le Premier ministre, il est prématuré de fixer des dates de compétition.

Différentes réunions vont avoir lieu pour établir un calendrier réaliste qui sera présenté, pour l'année 2021 et l'hiver 2022, lors d'un bureau spécifique qui se tiendra le 2 avril, et pour la saison estivale au bureau du 8 avril.

### **16. ORGANISME DE FORMATION DE L'ATHLETISME**

Christine Virlovet propose une modification (annexe) concernant le cursus des animateurs du secteur forme-santé. La séparation entre l'animation running et l'animation marche nordique est devenue une nécessité au vu des nombreuses demandes reçues à ce sujet. Le fait de scinder en deux cette formation permettra en outre de la rendre moins longue et ainsi plus accessible. Accord du bureau.

D'autre part, l'OFA travaille actuellement sur la mise à jour des équivalences entre les anciens et les nouveaux diplômes pour permettre une actualisation du tableau de classement des clubs. Ce travail sera terminé d'ici fin avril.

## 17. RELATIONS INTERNATIONALES

- Jean Gracia propose la candidature à l'International Association of Ultrarunners (IAU, à ne pas confondre avec l'AIU évoqué au point 13 !) de Jean-François Delasalle, dont les compétences de mesureur sont internationalement reconnues. Accord du bureau.
- Jean Gracia propose ensuite que la FFA soutienne la candidature d'Albi pour l'organisation des Championnats d'Europe 2022 des 24 heures. Accord du bureau.

## 18. PROCHAINES REUNIONS

Trois réunions de bureau sont prévues dans les semaines à venir, le mardi 23 mars de 18h à 20h, le vendredi 2 avril et le jeudi 8 avril.

André Giraud remercie les participants à cette réunion, très bien préparée en amont. Il demande à tous de bien comprendre que la situation actuelle (Covid depuis un an avec les conséquences que l'on connaît, réorganisation complète du siège, mise en place des structures nouvellement élues, changement d'outils, etc.) ne facilite pas le fonctionnement de nos instances. Chacun doit donc faire preuve de patience et de bienveillance dans ces moments difficiles.

Fin de la réunion à 20h

*Jean-Marie Bellicini, secrétaire général*

*Alain Martres, secrétaire général adjoint*

Annexes ou liens

- Impulsion 2024
- Consultation des délégués
- Composition et missions du groupe de travail calendrier
- Règlement du classement des clubs
- Audience TV Miramas
- Cellule intégrité
- Lutte contre le dopage
- Documents CSO : règlement des records ; règles particulières FFA ; article 3.4 des RG
- Document OFA

# PROGRAMME IMPULSION 2024

# SOMMAIRE

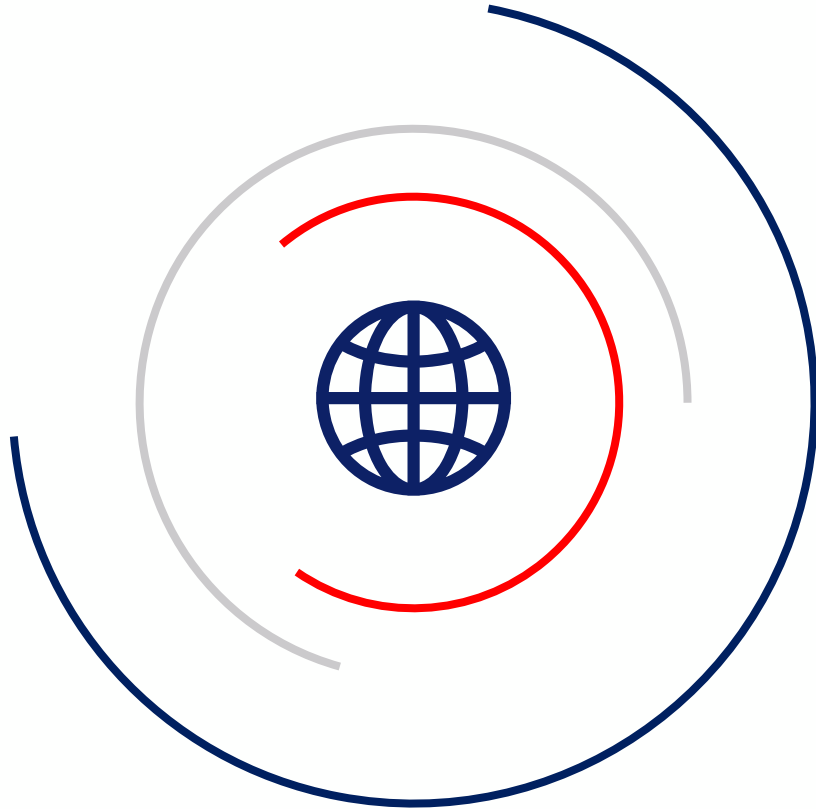
**01** RAISON D'ÊTRE

**02** MÉTHODE

**03** CALENDRIER

**04** PROJETS PRIORITAIRES

## 5.1 | Objectifs du groupe de travail Impulsion 2024



1. S'assurer de la mise en œuvre et de la déclinaison du projet politique sur lequel l'équipe « Impulsion Athlé 2024 » a été élue.
2. Garantir une cohérence entre l'ensemble des projets / activités menées.
3. Définir les chantiers et actions prioritaires à mettre en œuvre sur la mandature.
4. Les prioriser au regard de leur enjeu, de leur accessibilité, de la capacité à délivrer et à financer.
5. Aligner l'ensemble de la fédération (élus, services, DTN) autour d'un seul projet.
6. Embarquer l'ensemble des équipes sur le projet de transformation.
7. Rendre compte régulièrement de l'avancée de la mise en œuvre du programme devant les instances (Bureau fédéral, Comité directeur et Assemblée générale).

## 5.2 | Méthode

### Engagement



Pour chaque engagement :

1. Identifier les actions déjà engagées (plan de développement ...).
2. Identifier la ou les instances impliquées et leur confier la responsabilité de l'engagement.
3. Identifier les « zones blanches », nécessitant la création d'un groupe de travail ou l'identification d'un référent élu.
4. Demander à chaque responsable de proposer les actions opérationnelles qui pourront décliner l'engagement.

### Feuille de route



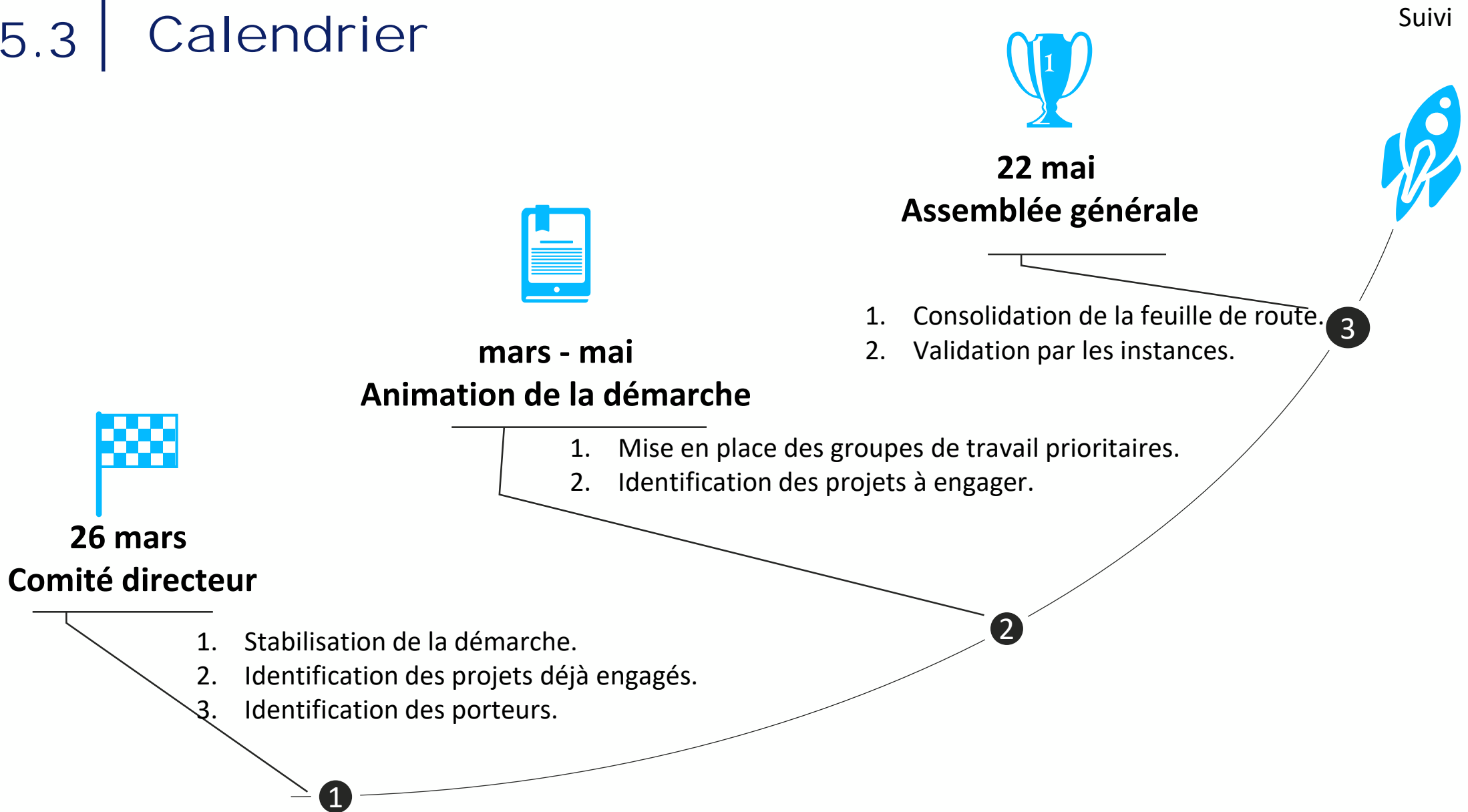
1. Consolider l'ensemble des actions remontées.
2. Les prioriser et construire un calendrier global.
3. Identifier pour chaque action les parties prenantes.
4. Faire valider la feuille de route complète aux instances fédérales.

### Pilotage

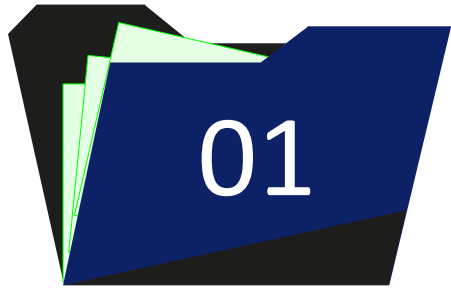


1. Proposer une fiche action harmonisée.
2. Construire un outil de pilotage global.
3. Mettre en place un suivi mensuel / trimestriel des actions engagées.

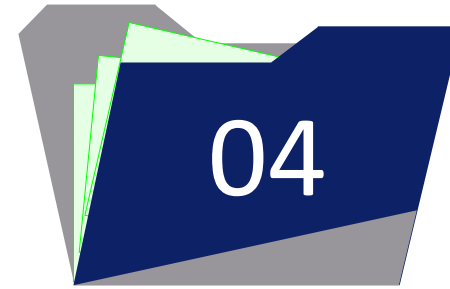
## 5.3 | Calendrier



## 5.4 | Chantiers transversaux fédéraux prioritaires



**Affiliation et adhésion**



**Emploi**



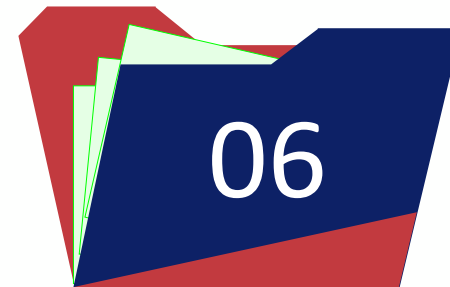
**CRM**



**Centrale d'achats**



**Influence**



**Organisation territoriale**



# PROGRAMME SPORTIF PRINTEMPS 2021

# Modalités de la consultation calendrier compétitions stade post-covid 2021

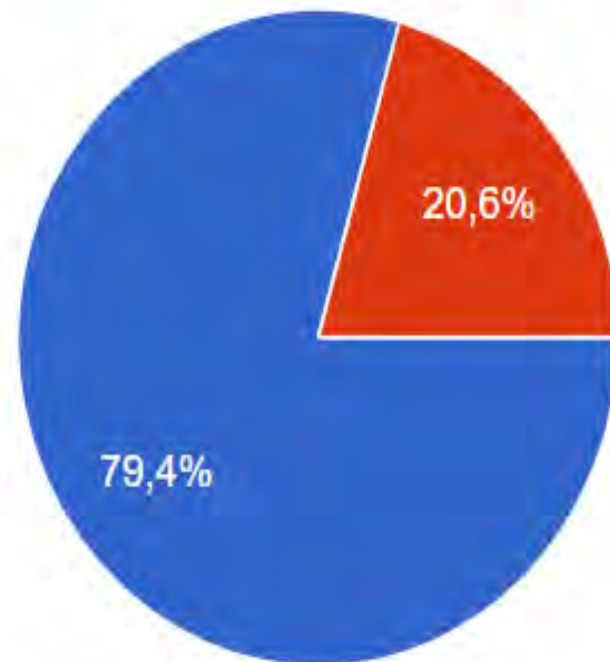
- **26 février 2021** - Annonce préalable de la consultation aux Présidents des Comités départementaux et des Ligues régionales.
- **27 février 2021** - Envoi du courrier aux Délégués de clubs titulaires et suppléants, aux Présidents des Comités départementaux et des Ligues régionales.
- **10 mars 2021** - Délai limite de réponse

# Rappel des questions

- **Question 1 - INTERCLUBS - Pensez vous que les Interclubs de mai prochain (si les conditions sanitaires le permettent) doivent se tenir :**
  - avec deux tours (nationaux et régionaux) comme par le passé ;
  - avec un seul tour national tenant compte du classement actuel des clubs (chaque ligue étant bien entendu libre d'organiser un tour préalable régional si elle le souhaite).
  
- **Question 2 - INTERCLUBS- Dans le cas où les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue des Interclubs en mai prochain, pensez-vous qu'ils doivent être :**
  - décalés à la rentrée prochaine (fin septembre - début octobre) ;
  - annulés.
  
- **Question 3 - COUPE DE FRANCE - Nous envisageons de décaler la Coupe de France prévue initialement les 24 et 25 avril 2021. Pensez-vous qu'elle doive être reportée (si les conditions sanitaires le permettent):**
  - fin juillet (date précise à définir)
  - fin septembre (date précise à définir)

# Retour de la consultation

- **Nombre de personnes ayant répondu : 260 réponses**
- **Nature des responsabilités**

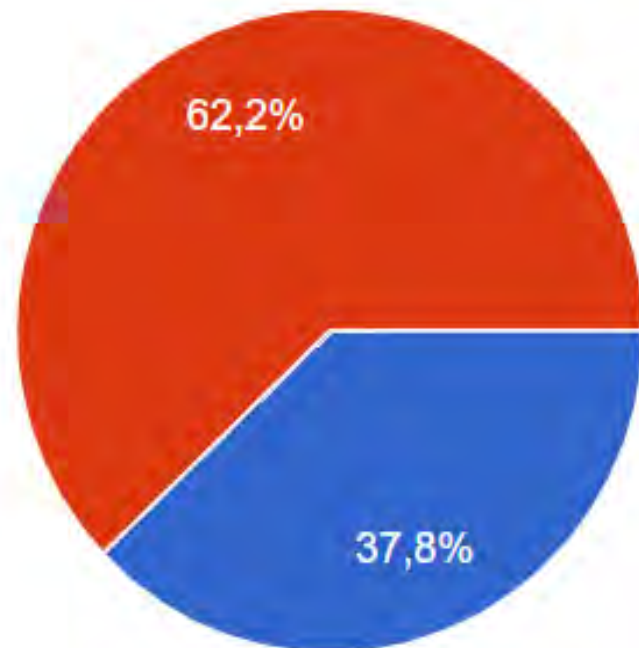


- Délégué de Club (ou suppléant)
- Président de Ligue ou de Comité Départemental

# 1<sup>ère</sup> question

Question 1 - INTERCLUBS - Pensez vous que les Interclubs de mai prochain (si les conditions sanitaires le permettent) doivent se tenir:

251 réponses

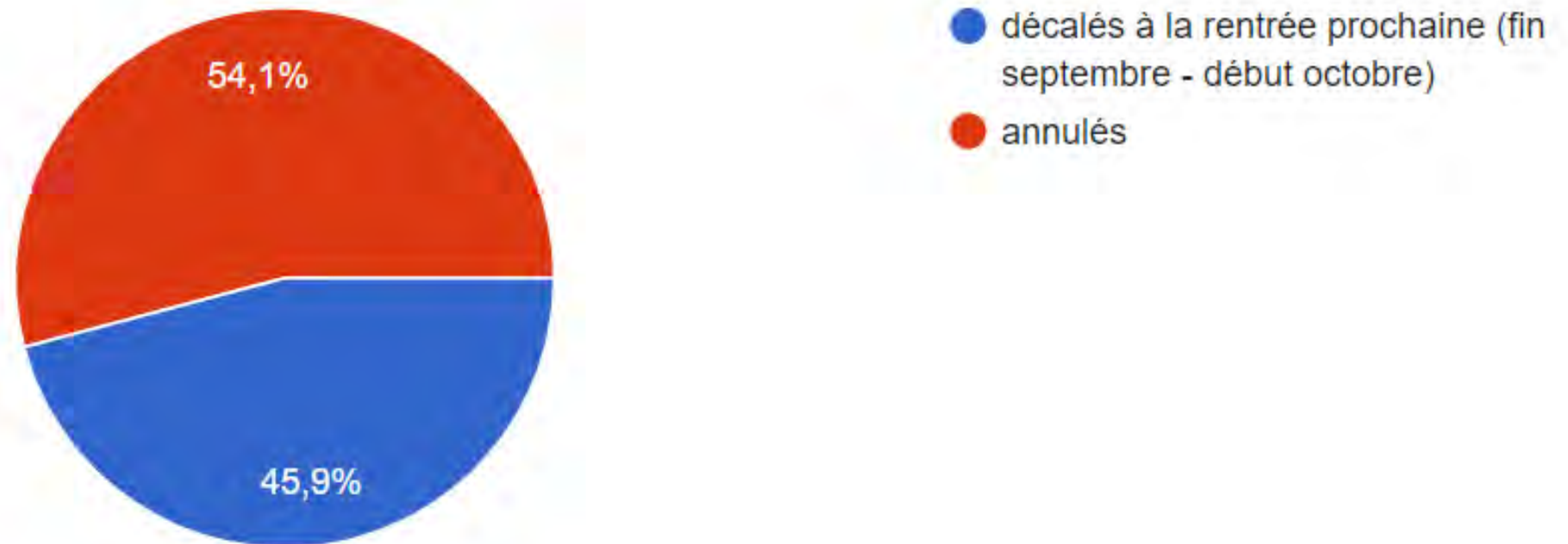


- avec deux tours (nationaux et régionaux) comme par le passé
- avec un seul tour national tenant compte du classement actuel des clubs (chaque ligue étant bien entendu libre d'organiser un tour préalable régional si elle le souhaite)

## 2<sup>ème</sup> question

Question 2 - INTERCLUBS- Dans le cas où les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue des Interclubs en mai prochain, pensez-vous qu'ils doivent être:

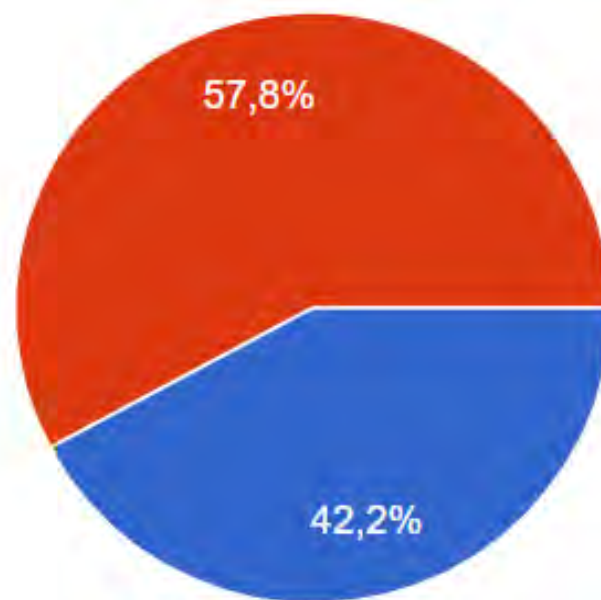
255 réponses



## 3<sup>ème</sup> question

Question 3 - COUPE DE FRANCE - Nous envisageons de décaler la Coupe de France prévue initialement les 24 et 25 avril 2021. Pensez-vous qu'elle doive être reportée (si les conditions sanitaires le permettent):

249 réponses



- fin juillet (date précise à définir)
- fin septembre (date précise à définir)

# Restitution des résultats

- **Organisation d'une visioconférence**

- Date à fixer (mais vraisemblablement après le Comité directeur du 26 mars : proposition → mercredi 31 mars / jeudi 1er avril.

- **Contenu de la visioconférence**

- *1ère partie* : explication du processus de consultation / témoignage de 2 délégués de clubs sur leur méthodologie.
- *2ème partie* : restitution des résultats / intervention technique sur les options envisageables pour le calendrier.
- *3ème partie* : possibilité d'autres consultations à l'avenir.

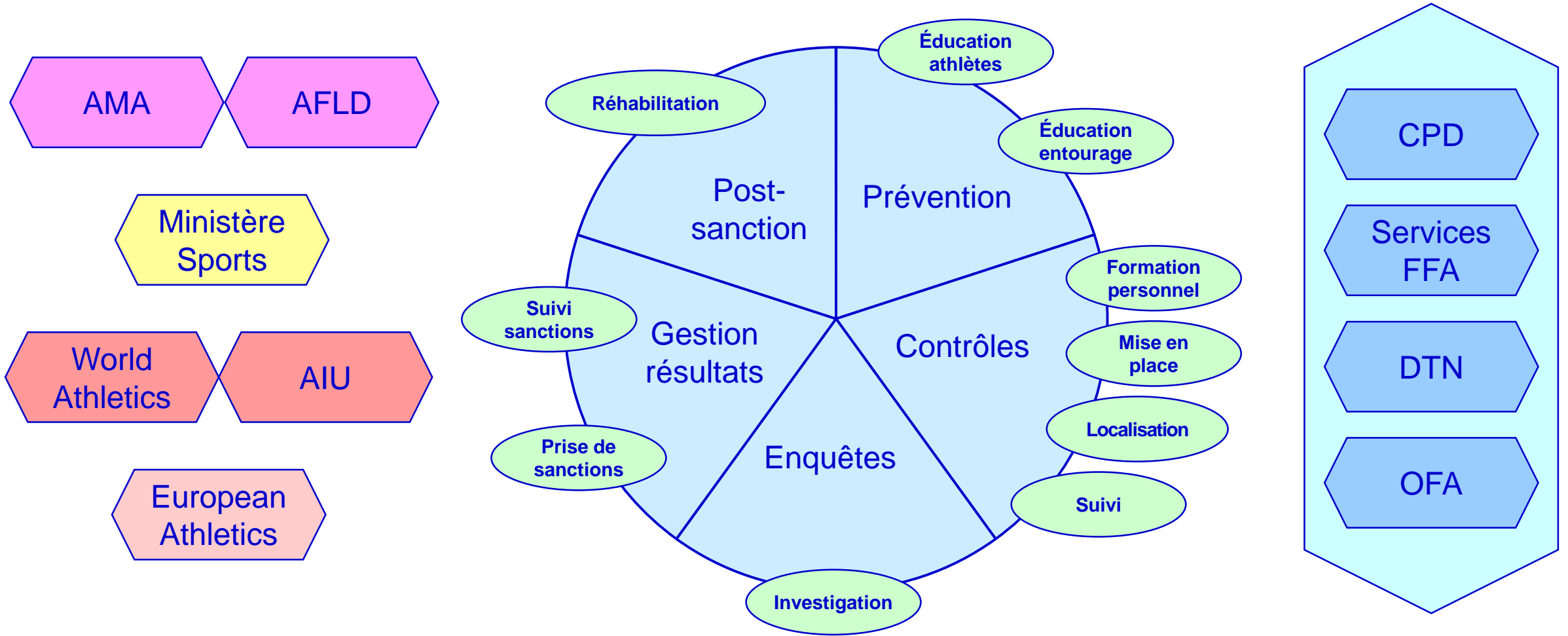


# Groupe de travail Calendrier

- **Objet et missions du groupe de travail**
  - Recensement de toutes les compétitions internationales (championnats, meetings et autres).
  - Étude du meilleur positionnement des compétitions afin d'avoir le meilleur développement de la pratique compétitive, pour tous les âges et en tenant compte des différentes contraintes.
  - Proposition au Bureau fédéral qui valide le calendrier.
- **Responsable du groupe de travail**
  - Alain TALARMIN
- **Composition du groupe de travail**
  - Anne TOURNIER-LASSERVE, Vice-présidente en charge du haut-niveau
  - Michel HUERTAS, Vice-président en charge du running
  - Didier VAREECKE, Vice-président en charge de l'éducation athlétique
  - Pierre WEISS, pour le calendrier international
  - Toutes les commissions techniques (CSO, CNR, CNM, CNJ, CNAM, CNSE) (1 personne par commission)
  - Direction générale (personnes à désigner par Souad ROCHDI)
  - Direction technique nationale (personnes à désigner par Anne BARROIS-CHOMBART)

- **Établissement (et/ou révision) des cahiers des charges**
  - Pôle compétitions avec les commissions techniques, le CES, la COT et les services fédéraux
- **Appel à candidatures**
  - Pôle compétitions
- **Étude et évaluation des candidatures**
  - Pôle compétitions avec les commissions concernées, la CES et les services fédéraux
- **Décision d'implantation**
  - Bureau fédéral ou Comité directeur sur présentation de la direction générale

# LUTTE ANTIDOPAGE



- **Prévention** :

- Éducation athlètes : CPD + DTN + Services FFA → *Programme I Run Clean*
- Éducation entourage : CPD + OFA + DTN + Services FFA → *Projet Erasmus I Run Clean*
- Séminaires nationaux dans le cadre du Projet Erasmus I Run Clean (Ambassadeurs)

- **Contrôles** :

- Formation personnel de contrôle : AFLD + CPD + OFA (+ European Athletics)
- Mise en place des contrôles compétition : AFLD + Services FFA (avec organisateurs)
- Mise en place des contrôles hors compétition : AFLD + AIU
- Cas particulier des stages pour les contrôles hors compétition : DTN
- Localisation (établissement des groupes cibles) : AIU + AFLD (+ FFA)
- Localisation (contrôle) : AFLD + AIU
- Localisation (prévention d'éventuels problèmes) : DTN + Services FFA

## 5.2 | Méthode

### Engagement



Pour chaque engagement :

1. Identifier les actions déjà engagées (plan de développement ...).
2. Identifier la ou les instances impliquées et leur confier la responsabilité de l'engagement.
3. Identifier les « zones blanches », nécessitant la création d'un groupe de travail ou l'identification d'un référent élu.
4. Demander à chaque responsable de proposer les actions opérationnelles qui pourront décliner l'engagement.

### Feuille de route



1. Consolider l'ensemble des actions remontées.
2. Les prioriser et construire un calendrier global.
3. Identifier pour chaque action les parties prenantes.
4. Faire valider la feuille de route complète aux instances fédérales.



### Pilotage



1. Proposer une fiche action harmonisée.
2. Construire un outil de pilotage global.
3. Mettre en place un suivi mensuel / trimestriel des actions engagées.

## Audiences - Diffusions 2020/2021

Une opportunité inédite pour tester de nouveaux modes de diffusions avec des productions gérées par la FFA

<p>Championnats de France Elite 2020</p> <p>la chaine <b>L'ÉQUIPE</b> <b>ATHLÉ.FR</b></p>	<p>360 000 téléspectateurs, 1 100 000 heures vues (L'équipe) 204 000 vues streaming FFA (cumulé) 431 000 vues clipping réseaux sociaux</p>
<p>Meetings Indoor et Perche 2021</p> <p><b>ATHLÉ.FR</b>  la chaine <b>L'ÉQUIPE</b> <b>SPORT EN FRANCE</b> <b>EUROSPORT</b></p>	<p>155 000 vues (Meeting val de reuil) 164 000 vues (Perche Tourcoing)</p>
<p>Championnats de France Indoor 2021</p> <p><b>ATHLÉ.FR</b>  <b>france.tv</b></p>	<p>150 000 vues/jour (streaming FFA) 60 000 spectateurs uniques (FFA+FTV) 300 000 vues (clipping FTV)</p>
<p>Championnats d'Europe Indoor 2021</p> <p><b>ATHLÉ.FR</b> <b>EUROVISION SPORT</b> <b>france.tv</b> <small>OPERATED BY EBU</small></p>	<p>73 000 spectateurs uniques (streaming FFA) 45 000 heures vues (steaming FFA) **** (FTV)</p>



CELLULE INTEGRITE  
REUNION DU 8 MARS 2021

**Composition définitive** : 12 membres (7 hommes/5 femmes)

**Elus** : Alain Martres, Catherine Arçuby, Michel Marle, Martine Prévost Lahcen Salhi, Michel Samper

**Direction générale** : Souad Rochdi, Clément Gourdin

**DTN** : Anne Barrois-Chombart, Richard Carlon, Philippe Leynier, Laurence Manfredi

### Référents auprès du ministère des Sports

Référent juridique : Clément Gourdin

Référents pour la lutte contre les violences sexuelles : Martine Prévost et Richard Carlon

Référents honorabilité : Alain Martres et Philippe Leynier

Référent valeurs de la République, laïcité, prévention de la radicalisation : Lahcen Salhi.

Référent pour la lutte contre les incivilités, les discriminations diverses : Laurence Manfredi

### Rôle de la cellule

Faire le lien, d'une part avec le ministère, et d'autre part, avec le bureau fédéral.

Assurer une coordination avec toutes les structures concernées : commission médicale, commission de l'athlétisme féminin, comité prévention dopage, comité d'éthique et de déontologie, DTN, service juridique,

### Missions

- Etre en relation avec le ministère des Sports pour tout ce qui concerne les déviances comportementales et l'intégrité

- Créer un réseau de correspondants dans les territoires, des lanceurs d'alerte, qui avertiraient la cellule dès qu'ils ont connaissance ou suspicion de faits délictueux.

Il y a tous les cadres techniques en territoires dont c'est aussi la mission, d'alerter leur supérieur hiérarchique, voire le Procureur de la République, lorsqu'ils sont informés d'un problème (article 40 du code de procédure pénale).

La non-dénonciation aux autorités administratives ou juridiques, d'un crime ou d'agressions sexuelles infligées à un mineur, est pénalement réprimée par les articles 434-1 et 434-3 du code pénal.

- Traiter les informations reçues et alerter, le cas échéant, les autorités compétentes.
- Élaborer un plan de prévention en collaboration avec les commissions fédérales concernées.
- Coordonner l'action des différentes commissions en matière de formation, d'éducation et de prévention sur les sujets liés aux déviances comportementales et à l'intégrité.
- Contribuer, en relation avec l'OFA, à renforcer le module transversal 001.
- Conseiller, accompagner les victimes de comportements déviants
- Respecter la charte de WA concernant le dopage ; règles nouvelles applicables depuis le 1er janvier.
- 

### Informations diverses

- Relations par mail et téléphone avec
  - le ministère des Sports,
  - l'OFA
  - la Région Île-de-France,
  - Colosse aux pieds d'argile (cf. ci-dessous)
- « Colosse aux pieds d'argile » (Capa)

Invitation à une réunion en visioconférence, le 24 mars de 18h à 20h, des membres du comité directeur, présidents de commissions, présidents de ligues, membres de la cellule et du CED. Un responsable de Capa présentera cette association, son rôle, ses missions et répondra aux questions.

Le coût de cette réunion est pris en charge par la Région Île-de-France.

Une convention FFA/Colosse va être signée ; projets envisagés dans un premier temps : intervention de Capa lors de l'AG FFA du mois de juin et dans les ligues.

- Discussion en cours sur un projet (une page), de charte (ou d'engagements), à faire signer, peut-être, lors d'une prise de licence.

- Projet européen, à l'initiative de European Athletics, piloté par l'Association de développement de l'athlétisme en Europe, pour la lutte contre les harcèlements de toutes sortes.

- Programme « I run clean » : chaque licencié, compétiteur ou non, est invité à valider cette formation (une heure environ).

Pour information, les députés ont adopté, mercredi dernier (10 mars), en commission, une mesure étendant l'obligation d'honorabilité à tous les juges sportifs.

## 16. MODIFICATION DU CURSUS « ANIMATEUR FORME »

La modification proposée ici concerne la filière Forme-santé.

Avant la réforme de la formation, dans ce secteur, il n'existait que les cursus d'entraîneurs marche nordique 1° et 2° degré (exceptée la formation Coach Athlé Santé réservée aux professionnels).

La réforme a enrichi cette offre de formation en proposant des modules sur les activités « running forme » et « athlé forme » et un diplôme d'« Animateur Forme ». Il s'agit d'un diplôme généraliste réunissant ces trois activités. Le cursus actuel pour obtenir cette qualification comprend 8 modules obligatoires dont un module de marche nordique forme (11 heures de formation) et un module de running forme (7 heures). Ceci ouvre davantage de portes aux diplômés mais a augmenté le nombre d'heures de formation et donc le coût, pour obtenir une qualification dans cette filière, or la majorité des stagiaires ne souhaitent s'investir que dans une spécialité.

Il semble donc opportun d'assouplir le cursus permettant d'accéder à la qualification d'animateur Forme **en remplaçant l'unique diplôme généraliste d'animateur Forme par deux nouveaux diplômes de spécialistes :**

- **Animateur Forme « marche nordique »**
- **Animateur Forme « running »**

La durée de formation est donc diminuée de 7 heures pour l'animateur Forme marche nordique et de 11 heures pour l'animateur Forme running puisque les stagiaires choisiront entre le module lié au running ou celui lié à la marche nordique au lieu d'être obligés de suivre les deux, d'où une diminution des coûts de formation également.